

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 77/78 (1921)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enquête envoyée à nos membres au sujet de l'adaptation de l'échelle des salaires des employés de bureaux aux conditions de renchérissement de la vie, a prouvé que les tabelles dressées dans la Suisse allemande n'avaient pas été utilisées chez nous.

Nous avons attribué cette année, pour la première fois, sous la forme de deux volumes, un prix d'esquisse à la Section d'architecture de l'Ecole des Beaux-Arts. Nous avons, en outre, donné notre appui moral à la création d'un degré supérieur à cette Section d'architecture. Nous savons que maintenant le programme des nouveaux cours est établi et nous voulons espérer qu'il sera définitivement accepté par la Ville et par l'Etat et que les crédits nécessaires à la mise en exécution de cette nouvelle Section de notre Ecole des Beaux-Arts ne tarderont pas à être votés. En effet, nous croyons que cette nouvelle Ecole, si elle est dirigée dans un bon esprit, peut avoir une heureuse influence sur le développement de l'architecture de notre région.

Pour terminer, résumons rapidement la partie récréative et instructive de notre activité: Une visite aux travaux de fondation du Pont Butin sous l'obligeante conduite des ingénieurs attachés à ces travaux. — Une visite à l'Hôtel des Bergues, avec causerie de M. Maurice Turrettini. — Une excursion à l'Usine hydro-électrique de Mühleberg sur l'Aar, puis une autre aux travaux de correction de la Seymaz sous la conduite de M. Delessert. — Une rencontre à Nyon avec la Section vaudoise pour visiter la fabrique de vis, le nouvel immeuble de la Société de Banque Suisse et le château de Prangin.

Les conférences du soir: La construction d'une cale de radoub à Venise, par M. E. Meyer, ingénieur. — Impression de voyage sur le front de Verdun, par M. L. Blondel, architecte. — Résultat des fouilles opérées en Asie Mineure par M. Paul Schatzmann, archéologue. — Les gisements de fer en Suisse et le traitement du minerai dans les hauts fourneaux électriques, par M. Wohlers, ingénieur. — Communication du rapport des experts chargés par l'Etat d'examiner la question des chemins de fer, des canaux et du plan d'extension dans notre Canton, par M. Charbonnier, ingénieur.

Pour conclure, je remercie encore tous les membres de bonne volonté qui nous ont aidés dans notre travail, soit au sein des commissions, soit dans les délégations, soit dans les jury. Je remercie aussi nos conférenciers de leur concours bienveillant et des travaux intéressants qu'ils nous ont présentés. Je fais appel encore à ceux de nos membres qui pourraient nous donner de nouvelles conférences ou nous indiquer des sujets à développer dans nos séances.

Je forme des vœux en terminant pour que 1921 soit une année de prospérité pour notre Société.

Le Président: Edm. Fatio.

Rapport du trésorier sur l'exercice 1920.

Messieurs et chers Collègues,

Le bilan de la comptabilité de notre Société pour l'exercice 1920 s'établit comme suit:

Doit:		Avoir:	
Solde en caisse au 1 ^{er} janvier 1920	128,35	Frais de bureau	405,20
Intérêts 1919 du Compte de chèques	4,85	Frais pour Conférences et invitations	292,50
Cotisations 1920 et arriérées	744,—	Frais du Compte de chèques	6,55
Souscription en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations	370,—	Déplacements de délégués	80,10
Vente d'imprimés	2,10	Pour l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations	300,—
		Cotisation de l'Union Suisse pour l'amélioration du logement	20,—
		Solde en caisse	144,95
Total Fr. 1249,30		Total Fr. 1249,30	

Quoique au moment où les comptes ont été arrêtés, c'est-à-dire au 31 décembre 1920, nous ayons eu en caisse la somme de frs. 144,95, ce solde ne doit pas être considéré comme un actif disponible pour la nouvelle année. En effet, nous avons encore de nombreuses factures à payer, ainsi qu'une somme de 70 frs. à verser au Comité genevois pour l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, représentant le solde de la souscription. Ces dettes forment ensemble une somme d'environ 500 frs., de sorte qu'en réalité l'exercice financier de l'année écoulée solde par un déficit de 350 frs. environ. C'est pourquoi votre Comité vous demandera d'augmenter la cotisation de 1921, de manière à pouvoir payer nos dettes et pour éviter de boucler les comptes de cette année par

un déficit. Cette augmentation est d'autant plus nécessaire que la location du local pour nos séances sera élevée dans de grandes proportions par le Cercle des Arts et des Lettres.

Le Trésorier: H. Grosclaude.

*

Le Comité de la Société genevoise a été nommé pour deux ans en 1920 et se compose de: MM. Edmond Fatio, président; Maurice Brémont, vice-président; Henri Grosclaude, trésorier; Edmond Emmanuel, secrétaire; Frantz Fulpius, membre. Cependant, pour tenir compte de l'augmentation des membres de la Section depuis les statuts de 1912, le nombre des membres de ce Comité a été porté à sept et deux nouveaux membres ont été nommés à l'Assemblée générale du 3 février 1921 en la personne de: MM. Maurice Delessert, ingénieur, et Antoine Leclerc, architecte.

St. Gallischer Ingenieur- und Architekten-Verein.

PROTOKOLL

der VIII. Sitzung im Vereinsjahr 1920

Montag den 20. Dezember 1920, um 20¹⁵ Uhr, im „Merkatorium“.

Vorsitzender: Ing. W. Hugentobler, Präsident. Anwesend 22 Mitglieder.

Der Vorsitzende gibt von einem, von Seite des Baumeister-Verbandes von St. Gallen und Umgebung eingegangenen Schreiben Kenntnis, in dem gestützt auf ein Kreisschreiben des schweizerischen Baumeisterverbandes vermehrte gemeinschaftliche Arbeit hinsichtlich der Preisberechnung zwischen Architekten und Baumeister als äusserst wünschenswert bezeichnet wird. Die in dieser Angelegenheit eröffnete Diskussion wird von den Ing. Sigris, Arch. Kuhn und Arch. Scheier benützt und zeitigt die Ansicht, dass eine jederzeit richtige Handlungsweise, die allerdings dem Einzelnen überlassen werden muss, entschieden den günstigsten Einfluss auf die Sanierung der heutigen Verhältnisse hätte. Da ein Vorgehen des S. I. A. in dieser Angelegenheit nicht opportun erscheint, wird kein bezüglicher Beschluss gefasst.

Der Verein nimmt sodann Kenntnis von dem infolge Wegzuges erfolgten Austritt von Arch. Lang und Ing. Trüb.

Hierauf gibt Arch. Kuhn interessante Erläuterungen zu der aufgelegten umfangreichen, anlässlich seiner Reise nach Nord-Amerika gesammelten Literatur über das Bauen in jenem Lande. Das vorgezeigte Planmaterial gibt trefflichen Einblick in das unternehmende praktische Schaffen der amerikanischen Baukünstler. Die Ausführungen des Referenten werden vom Vorsitzenden bestens verdankt. Es wird sodann an Arch. Kuhn der Wunsch geäußert, er möchte im Kreise des Vereins gelegentlich im Zusammenhang über die anlässlich seiner Reise nach Amerika gewonnenen Eindrücke und Erfahrungen referieren.

In der allgemeinen Umfrage wurde die oft mangelhaft funktionierende Zirkulation der Lesemappe erwähnt. Der Vorschlag auf Verlängerung der Lesezeit auf sieben Tage und jeweilige Spedition der Mappe Montags lässt Hoffnung auf regelmässigeren Weitergabe des Lesestoffes hegen und wird daher zum Beschluss erhoben.

Schluss der Sitzung 22 Uhr 40. I. V. des Aktuars: C. K.

Stellenvermittlung.

Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein.

Offene Stellen:

Jüngerer Ingenieur als Bauleiter für eine Wasserkraftanlage (Talsperre und Stollenbau). Entsprechende Praxis und Italienisch erforderlich. (870)

Stellen suchen: 8 Arch., 14 Bau-Ing., 4 Masch.-Ing., 2 Elekt.-Ing. 14 Techniker verschiedener Branchen (und techn. Hilfspersonal). (NB. Bewerber zahlen eine Einschreibgebühr von 5 Fr., Mitglieder 3 Fr.)

Auskunft erteilt kostenlos Das Sekretariat des S. I. A.
Tiefenhöfe 11, Zürich 1.

Gesellschaft ehemaliger Studierender der E. T. H.

Gesucht für die Schweiz Elektro-Ingenieur für Reise und Projektierung für Fabrik elektrischer Starkstromapparate, Schaltanlagen und Maschinen. (2284)

Gesucht nach Bogota (Columbien) erfahrener Ingenieur als Betriebsleiter für die städtischen Strassenbahnen. (2285)

Auskunft erteilt kostenlos Das Bureau der G. E. P.
Dianastrasse 5, Zürich 2.